



Président : Lucien GRIFFOND
Tél. : 06.08.53.48.78
Courriel : urvdudoubs@gmail.com
Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

Association loi 1901 n° 09777 – JO du 29/12/1983

N° RNA : W253000232 (anc. Réf. 0253003114)

Adhérente FFRP n° 05766

N° SIRET : 490 946 720 00037 – APE : 9312Z

Siège social : Mairie – 2 rue de la Gare – 25560 FRASNE

Pour nous écrire : 3 rue de la Chapelle- Petit Villard
39250 Mignovillard

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration Du 22 décembre 2020 à Valdahon - PV 2020/5

Présents sur place : Roger BELPERIN, Maurice GRESSET, Lucien GRIFFOND, Denis GIRARD, Pierre DORNIER

Présents en visio : Annie BENIER-ROLLET, Robert GRILLON, Marc VIGNERON

Excusés : Jean-Marie CHARBONNIER – Daniel TARIN

8 présents et 0 pouvoir : le quorum étant atteint, le CA peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Rachel Figuet - La séance est ouverte à 14 heures 15.

Suivant Ordre du jour :

1 – Approbation des

- PV du 28 mai 2020 : *approuvé à l'unanimité*
- PV du 8 février 2020 : *approuvé à l'unanimité*

2 – Rapport d'activité Situation financière au 22 décembre 2020 et budget prévisionnel 2021

- Soldes bancaires : livret associatif = **7 117,67€**- compte courant = **15 086,97€** - caisse = 1.07 €

Explication du budget par Annie Benier-Rollet,

- Nous n'avons pas encore tous les éléments sur les charges afférentes au salaire de Sylviane, nous attendons confirmation de l'URSAFF et la formation professionnelle.
- Nous provisionnons la franchise d'assurance de 350€ ainsi que 800€ pour le départ éventuel de Rachel
- Le résultat provisoire est de 826€ auquel nous devrions avoir une régularisation de l'URSAFF d'environ 1000€, nous vous communiquerons le compte de résultat et le bilan dès que nous aurons tous les éléments.
- Nous pouvons donc acheter l'ordinateur maintenant.
- Cotisations : tarifs inchangés en 2021
- Annie ira chez Rachel début Janvier pour faire le Bilan.

3 – Achat informatique

- Tout le monde est d'accord pour acheter l'ordinateur Intel Core I7 avec Windows pro.
- Plotter de découpe : Tout le monde est d'accord sur le principe mais cela mérite réflexion pour acheter la machine la plus adaptée à nos besoins.
Marc doit regarder de son côté et Rachel envoie à tous ce qu'elle a trouvé.

Eratum nous n'avons pas dépensé 870€ mais 338.79€ l'an passé pour les adhésifs.

- Imprimante, pas d'achat prévu pour l'URV mais une indemnisation de 5€ par mois à Rachel pour l'utilisation de son imprimante personnelle.

6 – Salaire et contrat Rachel FIGUET

- Voir plus tard pour CDD de 6 mois ou CDI,
- Calculer le coût de la mise à disposition pour savoir si nous continuons comme cela ou si nous l'embauchons directement.
- Rachel pourra faire sa demande de changement de groupe en janvier.

6 – Activités 2021

- Pour les mardis de l'URV nous solliciterons ceux qui n'ont pas pu le faire en 2020 puis si certains ne souhaitent pas l'organiser nous demanderons aux autres associations.
- Formation : envoyer un mel début janvier aux associations et aux EPCI pour les besoins en formation.

7 – Point sur les sentiers et la mise en action de la grille d'évaluation du département.

- Le rôle de l'URV est de fédérer les associations auprès des EPCI, et donc de leur venir en aide pour le classement si ça s'avère nécessaire.
- A PMA il n'y a pas encore eu de lien entre l'EPCI et les associations, une réunion est prévue le 7 janvier.
- Attention à bien prendre en compte l'intérêt touristique du sentier pour le classement en niveau 2.
- Sur Sancey 8 sentiers ont été retenus en niveau 2 sur les 17 existant en accord entre l'EPCI et l'association.
- La CC2VV : une 2ème réunion entre EPCI et les associations aura lieu le 13 janvier pour avancer sur le classement des sentiers.

8 – Organisation URV , EPCI ,ASSOS

- Le département a organisé des réunions dans la plupart des EPCI pour lancer le classement des sentiers. Seules les réunions avec la CC Montbenoit et PMA n'ont pas encore pu se faire.
- Le département a envoyé les conventions triparties aux EPCI fin novembre, ces conventions devront être signées par l'EPCI, les associations et l'URV.
- Les subventions 2020 ont été versées forfaitairement à chaque EPCI le 4 décembre, ce sont aux EPCI de reverser l'argent aux associations. Comme nous sommes dans une année transitoire les fiches de travail ont été rendues trop tardivement à l'URV pour que tout soit calculé avant le versement de la subvention par l'URV.

9 – Prochaine Assemblée Générale

- Rien n'indique la date de l'AG dans les statuts, nous pouvons donc attendre la fin du confinement pour faire cette AG en présentiel. Restera un lieu et une date à définir. Ça semble trop compliqué en visioconférence.
- Candidatures :
Annie BENIER-ROLLET veut laisser sa place de trésorière, personne dans les membres du CA ne souhaite cette place par manque de compétence, Annie BENIER-ROLLET conserve donc cette place.
M. GAUTHIER Michel se porte candidat il fait partie du club du Pays l'ISLOIS, sa candidature est acceptée à l'unanimité.


10 – Questions et informations diverses

- Maurice GRESSET : Qui paiera les indemnités de 2020 ? Les EPCI

- Pierre DORNIER : Qui envoie les cartes de balisage ? C'est toujours l'URV en même temps que les fiches de travail.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 17h.

Président
Lucien GRIFFOND



la secrétaire de séance
Rachel FIGUET

